

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2012



MAI 2015

Directeur Général, Directeur de publication
Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Alpha Amar NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Serge MANEL et Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL et Abdoulaye FAYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Momath CISSE
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Mody DIOP
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE et Maxime Bruno NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR et Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

La création d'un nombre suffisant d'emplois modernes, stables, incitatifs et productifs reste un défi majeur pour l'économie sénégalaise. La croissance sur la dernière décennie de la population en âge de travailler comparée à la capacité de création d'emplois de l'économie encore faible est, entre autres, un élément aggravant des tensions sur le marché du travail. Les implications que peuvent avoir ces tensions sur l'économie expliquent l'urgence de pallier les multiples problèmes tels que le chômage endémique et involontaire (en particulier celui des jeunes et des femmes), le sous-emploi, l'exclusion sociale, l'inadéquation entre formation et emploi, le développement inadéquat de l'économie informelle, la pauvreté au travail, etc.

La difficulté de faire face à ces défis tient en grande partie au manque d'informations fiables et à jour sur le marché de l'emploi, au manque de coordination et à l'inexistence d'un cadre de concertation entre les acteurs en charge des questions liées à l'emploi. Toutefois, en se dotant avec l'appui du BIT du Programme Pays de promotion du Travail Décent (PPTD) sur la période 2012-2015, le Sénégal s'est engagé à faire face aux difficultés sus mentionnées. Ce programme, qui s'inscrit en droite ligne des orientations définies dans le cadre de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi et du Document de Politique Economique et Social, est axé sur des priorités dont l'une est la « *Promotion de la création d'emplois décents pour les hommes et pour les femmes* ». De plus, la Stratégie nationale de Développement Economique et Social (SNDES, 2013-2017), qui est une révision du DPES (2011-2015) face aux nouveaux contexte et défis, inscrit la « *promotion de la création massive d'emplois* » ainsi que « *l'amélioration du suivi et de la gestion du marché du travail* » comme objectifs stratégiques majeurs de l'axe stratégique 1⁷.

⁷ « Croissance, productivité et création de richesse »

En plus des indicateurs classiques du marché du travail, ce chapitre « Emploi » de cette édition de la **Situation Economique et Sociale** met l'accent sur les indicateurs emploi de suivi des OMD⁸. Elle traite essentiellement de :

- ✓ **L'activité et le potentiel d'emploi au Sénégal** : dans cette partie il sera question d'évaluer le potentiel d'emploi au Sénégal et d'analyser le niveau d'activité des individus ;
- ✓ **L'occupation, la pluriactivité et la dépendance économique** : cette partie permettra de ressortir le niveau d'occupation des actifs et des questions connexes telles que la dépendance et la pluriactivité des occupés ;
- ✓ **les caractéristiques de l'emploi** : dans cette partie il sera question de caractériser de façon détaillée le type de travail des actifs et certaines formes particulières et inadéquates de travail. Ainsi, les aspects liés à la vulnérabilité **dans l'emploi, à la précarité, au revenu de l'activité et à la pauvreté dans l'emploi** de même que le sous-emploi seront particulièrement **abordés**. **L'activité des indépendants non agricoles**, en particulier celle des femmes, sera aussi mise en exergue ;
- ✓ **le chômage et l'activité des jeunes et le travail des enfants** : cette partie traitera **des aspects liés au chômage en général et l'activité des jeunes qui constituent** la couche de la population la plus concernée par les questions liées à l'emploi et au chômage. Par ailleurs, une analyse sur le travail des enfants sera aussi faite.

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont celles issues de l'ESPS-II de 2011. La structure de l'économie sénégalaise n'ayant pas changé de sorte à modifier les tendances sur le marché du travail, ces données restent pertinentes pour servir d'analyse.

IV.1. L'ACTIVITE ET LE POTENTIEL D'EMPLOI AU SENEGAL

Dans cette section, il est question d'estimer le potentiel et le nombre d'actifs mobilisés dans la production et la circulation de biens de services de l'économie sénégalaise. Cette évaluation est faite selon le milieu de résidence, le sexe et la tranche d'âge.

⁸ Objectifs du Millénaire pour le Développement

IV.1.1. LE POTENTIEL D'EMPLOI AU SENEGAL

Les actifs potentiels, constitués par la population en âge de travailler (10 ans ou plus⁹) et traduisant le niveau d'offre de travail dans l'économie, sont estimés à 9 302 096, soit 68,9% de la population totale en 2011 (ESPS-II¹⁰). Ce taux varie selon le milieu de résidence car augmentant avec le niveau d'urbanisation. En effet, à Dakar urbain les actifs potentiels représentent en moyenne 77,9% de la population (avec 75,5% pour les hommes et 80,2% pour les femmes), tandis que dans les autres centres urbains et en zone rurale ils représentent respectivement en moyenne 74,8% et 69,8% de la population. Parmi les 68,9 % de la population totale que constituent les actifs potentiels, 28,4% sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans. L'analyse selon le sexe montre que la main d'œuvre potentielle est à majorité féminine, avec les femmes représentant 54,3% de cette main d'œuvre.

- *Une nette disparité entre les strates et les régions*

L'analyse selon les milieux de résidence révèle une inégale répartition des actifs potentiels entre les différentes strates. Cette répartition de la main d'œuvre est toutefois le reflet de la structure selon les strates de la population totale. En effet, la zone rurale dont le poids démographique est de 56,2% concentre près de 52,3% de la main d'œuvre potentielle, contre respectivement 26,1% et 21,6% pour la zone urbaine dakaroise et les autres centres urbaines.

Les disparités selon le sexe dans la répartition des actifs potentiels au niveau des différentes strates sont conformes à celles observées au niveau national. A Dakar urbain, le poids des actifs potentiels dans la population féminine est de 80,2%, soit 4,7 points de pourcentage de plus que pour la population masculine. De même, pour les autres zones urbaines l'équivalent de ce taux est de 77,1% pour les femmes contre 72,4% pour les hommes. En milieu rural où le poids de la population en âge de travailler est moins important, comparativement aux zones urbaines, la part de la main d'œuvre potentielle dans la population s'élève à 72,2% pour les femmes contre 64,7% pour les hommes.

- *Une main d'œuvre potentielle relativement jeune*

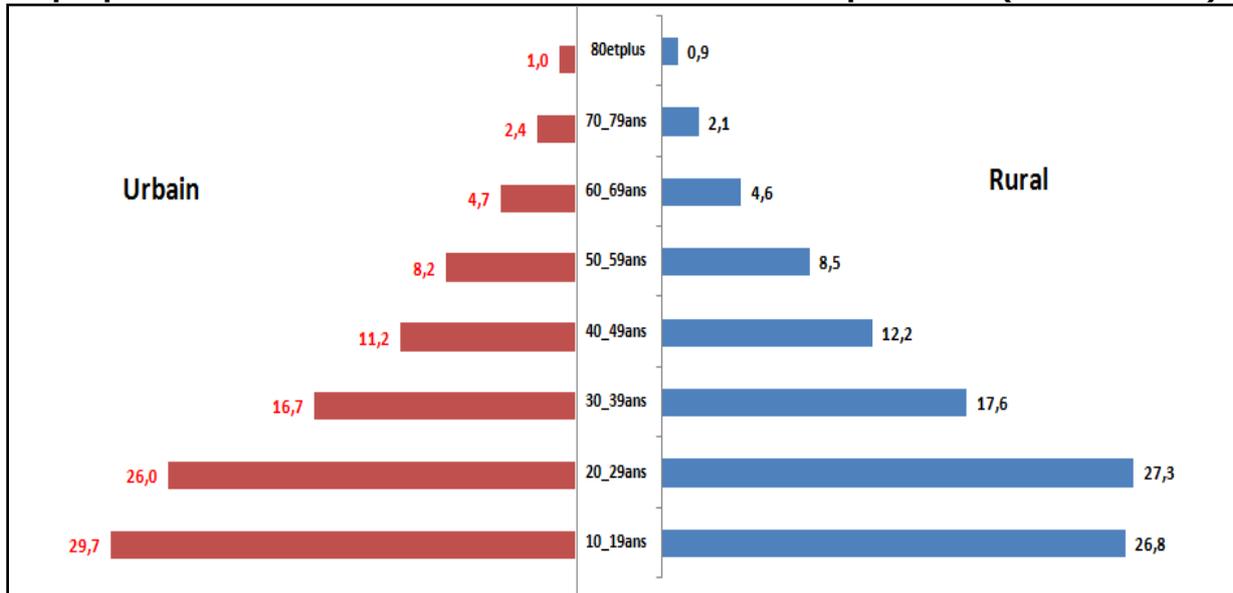
L'analyse de la structure par âge de la population en âge de travailler montre que celle-ci est relativement jeune. En effet, sur les 9 302 096 individus en âge de travailler (âgés de 10 ans et plus), 5 223 652 sont âgés de moins de 30 ans soit 43,8% de la population en âge de travailler. Cette structure reste quasiment la même quel que soit le sexe ou la zone de résidence. Dans les zones urbaines, les

⁹ Tranche d'âge généralement retenue compte tenu des spécificités du marché du travail au Sénégal.

¹⁰ Deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

55,7% de la main d'œuvre potentielle ont moins de 30 ans. En milieu rurale, où la main d'œuvre potentielle est plus abondante, ce taux est estimé à 56,6%. Ce qui montre que la main d'œuvre y est relativement plus jeune comparée aux zones urbaines.

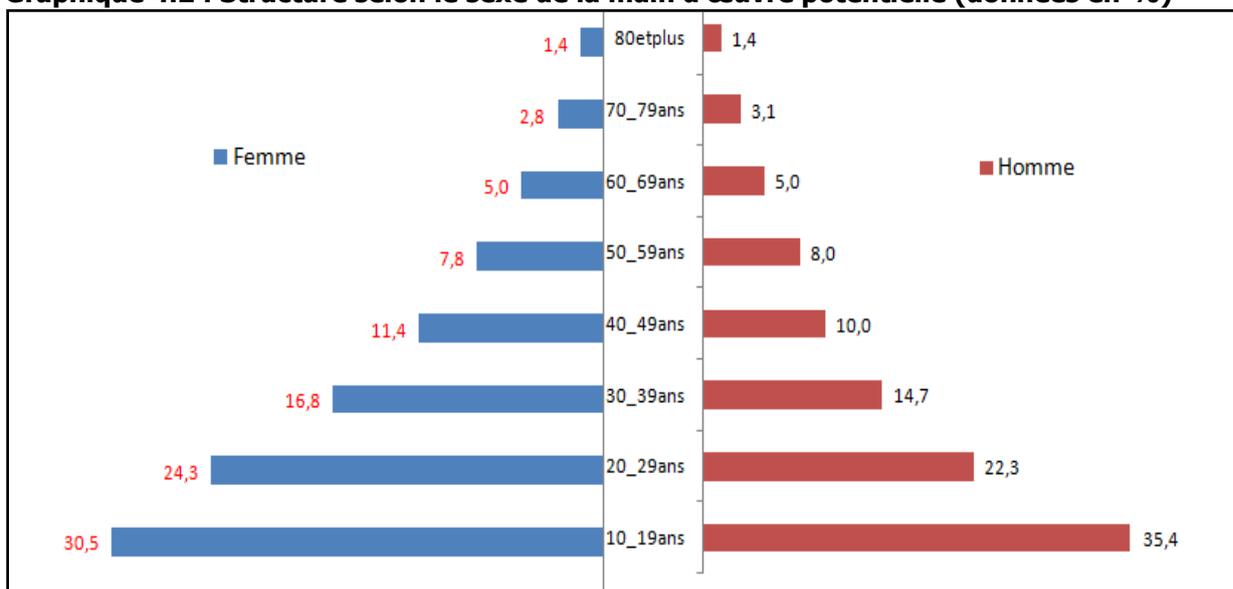
Graphique 4.1 : Structure selon les strates de la main d'œuvre potentielle (données en %)



Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

Comme pour les strates, l'analyse selon le sexe de la structure par âge (voir graphique 4.2) de la main d'œuvre potentielle, confirme la structure observée au niveau national. Les hommes en âge de travailler âgés de moins de 30 ans représentent 57,7% du total de la main d'œuvre masculine contre 54,8% pour les femmes.

Graphique 4.2 : Structure selon le sexe de la main d'œuvre potentielle (données en %)



Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

IV.1.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Les indicateurs du niveau d'activité calculés ici sont basés sur l'activité du moment, c'est-à-dire le travail exercé sur une période de référence équivalant aux sept jours **ayant précédé la date de l'interview**. Parmi les individus en âge de travailler, on peut distinguer selon la situation sur le marché du travail :

- ✓ les occupés ou actifs occupés qui sont les personnes des deux sexes, en âge **de travailler, disposant d'un emploi qu'ils exercent à titre personnel ou pour une tierce personne**. Sont prises en compte parmi les occupés les personnes **qui, au moment de l'interview, n'exerçaient pas un travail pour des raisons** telles que : congé, maladie, vacances ou fériés, arrêt provisoire de travail ou grève ;
 - ✓ les chômeurs ou actifs chômeurs sont les individus des deux sexes, en âge de travailler, qui ne sont pas parvenus à occuper un emploi durant la semaine **précédant l'interview, malgré leur volonté d'exercer un travail** ; cette volonté se traduisant **par une recherche active d'un emploi**, une disponibilité immédiate à en occuper ou dans les deux semaines suivant la date de **l'interview** ;
 - ✓ les inactifs qui, bien qu'étant en âge de travailler, ne sont ni occupés, ni au chômage **tout comme les individus n'ayant pas l'âge légal d'exercice d'un travail**, pour des raisons quelconques, volontaires ou non, ne sont pas comptés au nombre de ceux qui sont disponibles pour la production des biens et services au sens de la comptabilité nationale.
- ***Près de 49 personnes sur 100 constituent une « force de travail disponible »***

Les actifs, composés des occupés et des chômeurs, sont les personnes disponibles pour la production de biens et services , marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature, ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain **familial**. Ces personnes sont estimées par l'ESPS-II à 4 538 360, soit 33,4% de la population totale. Le **taux net d'activité** qui est le rapport de la population active à la population potentiellement active est évalué à 48,8% au niveau national. Ce qui traduit le fait que **près de 49 personnes sur 100 en âge de travailler constituent une main-d'œuvre disponible sur une période donnée pour la production de biens et services** au sens défini ci-avant. Ce taux varie selon la zone de résidence, le sexe et la région.

- **Un marché du travail rural plus dynamique**

En milieu rural où l'on retrouve 52,3% de la population en âge de travailler, plus d'un individu sur deux en âge de travailler (54,7%) est en activité. Pour le milieu urbain par contre, on note que seulement près de 45 personnes sur 100 en âge de travailler sont actifs.

- **Un niveau d'activité plus élevé chez les hommes**

Parmi les 5 028 968 femmes en âge de travailler qui représentent un peu plus de la moitié (54,1%) de la population en âge de travailler, moins de la moitié (39,2%) est active sur le marché du travail. Ce taux est nettement plus élevé chez les hommes pour lesquels il est supérieur de 20,6 points de pourcentage à celui des femmes. En milieu rural où les taux d'activité sont plus élevés, en moyenne 66 potentiels actifs hommes sur 100 le sont effectivement contre en moyenne 45 sur 100 pour les femmes. Autrement dit, à populations en âge de travailler égales, on retrouve en moyenne 21 hommes actifs de plus en milieu rural que dans les centres urbains. Pour les femmes cet écart est moins important et est évalué à en moyenne 12 femmes actives (voir tableau 4.1).

Tableau 4.1 : Répartition du taux d'activité selon la région, la strate et le sexe

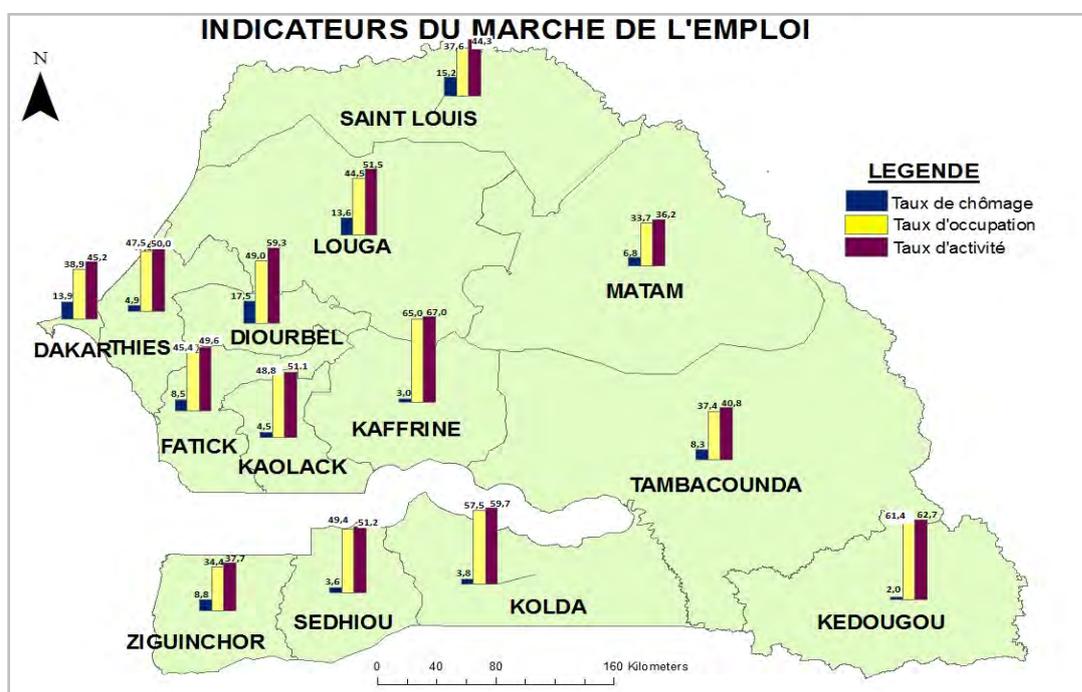
Région	Taux d'Activité						Global
	Rural			Urbain			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
Dakar	57,8	38,4	47,5	56,4	34,6	45,1	45,2
Ziguinchor	44,4	39,2	41,7	41,4	27,6	34,5	37,7
Diourbel	72,9	56,3	62,4	52,4	32,4	40,4	59,3
Saint-Louis	60,7	35,2	46,8	51,3	32,7	41,6	44,3
Tambacounda	58,6	31,4	44,0	51,4	23,0	36,2	40,8
Kaolack	69,9	46,8	57,2	53,6	28,8	39,3	51,1
Thiès	67,7	43,3	54,6	55,5	37,1	45,3	50,0
Louga	71,2	37,4	52,4	56,2	41,6	47,7	51,5
Fatick	62,4	44,0	52,7	40,2	25,9	32,2	49,6
Kolda	76,2	57,5	66,4	48,1	27,0	37,2	59,7
Matam	56,3	21,8	37,0	42,8	23,7	32,3	36,2
Kaffrine	83,2	60,9	71,0	56,5	32,2	42,9	67,0
Kédougou	77,9	65,4	71,0	46,0	23,4	34,5	62,7
Sédhiou	58,4	52,5	55,3	39,1	27,0	33,0	51,2
Total	66,2	45,4	54,7	53,4	33,1	42,6	48,8

Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- **Une activité d'intensité variable selon les régions**

Le niveau d'activité observé au niveau national cache de réelles disparités entre les régions. Dans les régions telles que Matam, Ziguinchor et Tambacounda, les taux d'activité respectivement évalués à 36,2%, 37,7% et 40,8% sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. Pour ces dernières, on estime que sur 100 actifs potentiels près de 36 à 40 sont effectivement actifs (voir tableau 4.1). Par contre, d'autres régions telles que Diourbel, Kolda, Kédougou et Kaffrine présentent des niveaux d'activité supérieurs à la moyenne nationale d'au moins 10 points de pourcentage.

Graphique 4.3 : La carte des indicateurs du marché du travail au Sénégal (en %)



Source : ANSD (EPS-11, 2011)

IV.2. L'OCCUPATION, LA PLURIACTIVITE ET LA DEPENDANCE ECONOMIQUE

L'occupation mesure ici la participation effective d'un actif au processus de production de biens et services à travers l'occupation d'un emploi. L'effectif de la population occupée permet d'apprécier la capacité d'absorption de la main d'œuvre de l'économie. Un niveau d'occupation important dans l'économie permet, en outre, de réduire, en présence d'une solidarité intergénérationnelle, la dépendance économique perçue à travers le nombre de personnes économiquement improductives (inactifs et actifs chômeurs) à la charge d'un actif occupé.

IV.2.1. NIVEAU D'OCCUPATION

- *Un niveau d'occupation encore faible*

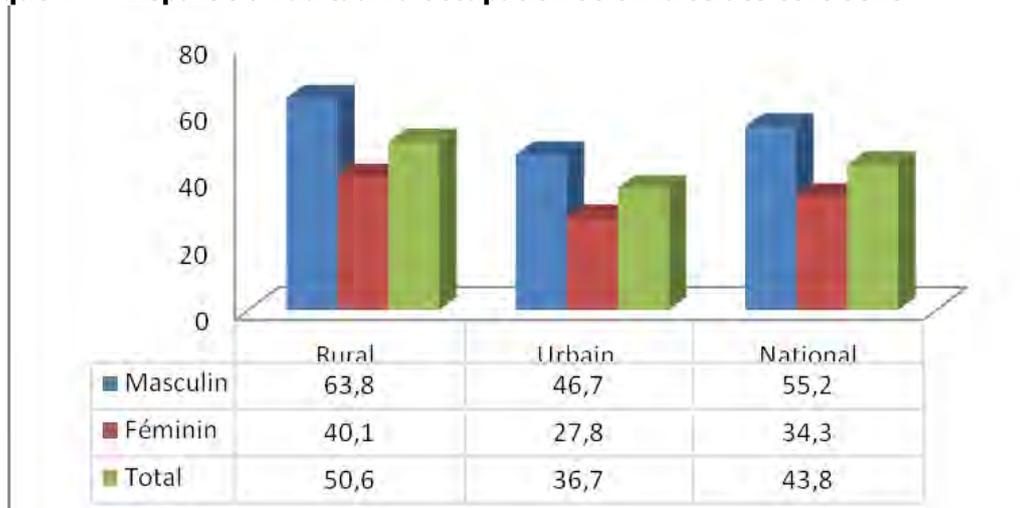
Sur les **4 538 360 individus** actifs sur le marché du travail sénégalais, 4 077 626 sont effectivement pourvus d'emploi. Le taux d'occupation qui est le rapport du nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler est de 43,8%. Sur 100 individus en âge de travailler, moins de la moitié (44 environ) parviennent à s'occuper. Au regard du nombre important d'actifs, le niveau relativement faible du taux d'occupation trouve plus son explication dans l'existence d'une forte inactivité que dans l'ampleur du chômage. Du reste, il convient de préciser que, parmi les inactifs, il existe une bonne part d'individus pouvant être qualifiés de chômeurs découragés. Ces derniers qui constituent le *halo du chômage* sont les individus qui, bien que désirant occuper un emploi, n'en cherchent plus suite au découragement ou ne sont pas immédiatement disponibles à en occuper sur une période donnée.

- *Des possibilités d'emploi variables selon les régions*

L'analyse par région du niveau d'occupation des actifs potentiels montre que les possibilités d'emploi varient d'une région à une autre. En effet, c'est dans les régions de Kolda, Kédougou et Kaffrine où l'on trouve les taux d'occupation les plus élevés. Dans ces dernières, plus de 57 personnes en âge de travailler sur 100 sont occupées. Cette corrélation positive et forte (de l'ordre de 0,96) entre le taux d'occupation et le taux d'activité laisse entrevoir une disponibilité des individus à occuper un emploi si la possibilité leur est offerte. Par conséquent, toute inactivité des individus en âge de travailler autres que les handicapés, les élèves et étudiants et les personnes du troisième âge, pourrait davantage être attribuée à un découragement dans la prospection sur le marché de l'emploi, suite à une impossibilité réelle ou supposée de trouver un emploi.

- *Un milieu rural qui offre plus de possibilité d'emploi*

Le milieu rural, pour lequel le poids des actifs potentiels dans la population totale est de 69,8% (contre 76,3% pour les autres zones), concentre plus de la moitié (52,3%) des actifs potentiels. L'analyse du taux d'occupation montre que ces actifs potentiels du monde rural ont plus accès à un emploi que ceux des zones urbaines. En effet, sur 100 personnes en âge de travailler, la moitié occupe un emploi en milieu rural. En milieu urbain, seuls près de 40 actifs potentiels sur 100 parviennent à s'occuper.

Graphique 4.4 : Répartition du taux d'occupation selon la strate et le sexe

Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- ***Des femmes plus nombreuses mais moins occupées***

Aussi bien en milieu rural que dans les autres centres urbains, les statistiques montrent (voir graphique 4.4) que les possibilités d'emplois s'offrent plus aux hommes qu'aux femmes. Si pour 100 hommes en âge de travailler près de 55 (dont 32 en milieu rural et 23 en zone urbaine) parviennent à s'occuper, seulement près de 34 femmes potentiellement actives (dont 21 en milieu rural et 13 en zone urbaine) sont pourvues d'emploi. Ce faible dynamisme des femmes sur le marché de l'emploi (taux d'activités et d'occupation faibles) est d'autant plus marquante que le poids des femmes dans la population en âge de travailler est plus importante (54,3%) que celle des hommes.

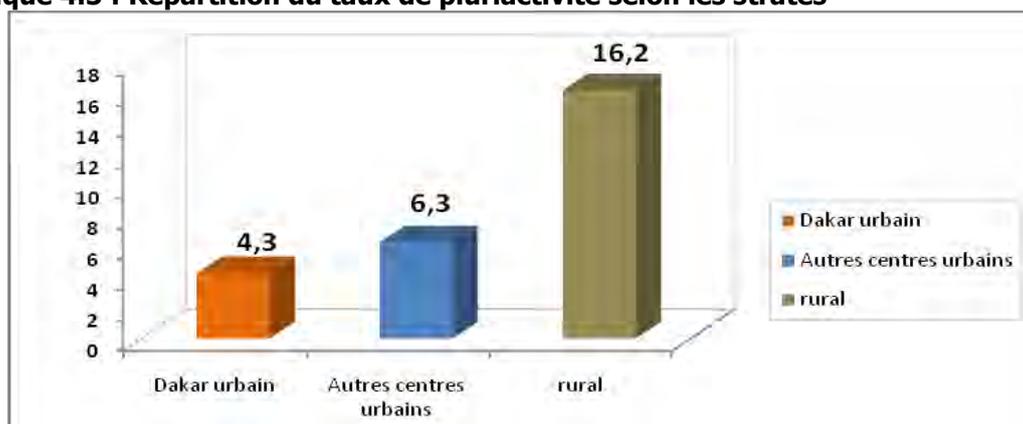
IV.2.2. LA PLURIACTIVITE ET LA DEPENDANCE ECONOMIQUE

Une personne occupée peut, en dehors de son activité principale, exercer d'autres activités, dites secondaires, dans le but principal d'accroître ses revenus. Une telle personne est en situation de pluriactivité. Au Sénégal, le taux de pluriactivité, qui est la part des personnes exerçant plus d'une activité sur l'ensemble des occupés, est évaluée à 11,8 %. Ce taux est plus important dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Ziguinchor et Kédougou pour lesquelles le nombre d'actifs occupant plus d'un emploi varie entre 18 et 28 sur 100 actifs occupés. Par contre dans les régions de Matam, Dakar, Fatick et Diourbel, où l'on note les plus faibles taux de pluriactivité, moins de 10 personnes sur 100 occupées disposent d'un emploi secondaire.

- **Une pluriactivité plus importante en milieu rural**

Une désagrégation selon le milieu de résidence du taux d'occupation montre que la pluriactivité est plus importante en zone rural. En effet, si pour la zone urbaine dakaroise et les autres zones urbaines les taux de pluriactivité sont respectivement de 4,3% et 6,3% ; en milieu rural, il est au moins deux voire trois fois plus important, atteignant 16,2%. La pluriactivité baisse donc avec le degré d'urbanisation. Deux facteurs essentiels peuvent expliquer le niveau de pluriactivité variable selon les strates : des possibilités d'emplois plus importantes en milieux rural et/ou la précarité des emplois en zone rural qui contraint les occupés à multiplier leurs sources de revenu (phénomène de pauvreté dans l'emploi). Une analyse combinée des taux de pluriactivité et d'occupation montre qu'aussi bien en milieu rural que dans les zones urbaines, les possibilités d'emploi jouent sur le nombre d'emplois exercé par les actifs occupés.

Graphique 4.5 : Répartition du taux de pluriactivité selon les strates



Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- **La dépendance économique**

Les actifs occupés sont les personnes qui sont économiquement productives, contrairement aux inactifs et aux actifs chômeurs qui constituent une entité de la population non engagée dans la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale. Ces derniers sont, par conséquent, généralement à la charge (dépendent) des actifs occupés. Le ratio de dépendance économique qui est le rapport du nombre d'individus dépendants à la population active occupée, renseigne sur le nombre de personnes (inactifs et chômeurs) à la charge d'un actif occupé. Au Sénégal, ce ratio est de 2,3 et traduit le fait que 10 actifs occupés ont à leur charge 23 personnes inoccupées (inactifs ou chômeurs).

IV.3. LES CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI AU SENEGAL

Le groupe socioprofessionnel, la pauvreté et le sous-emploi sont les principales caractéristiques de l'emploi présentées dans cette partie. En outre, l'analyse du niveau des revenus, du taux de salarisation, de la vulnérabilité et de la précarité lié à l'emploi occupé est faite.

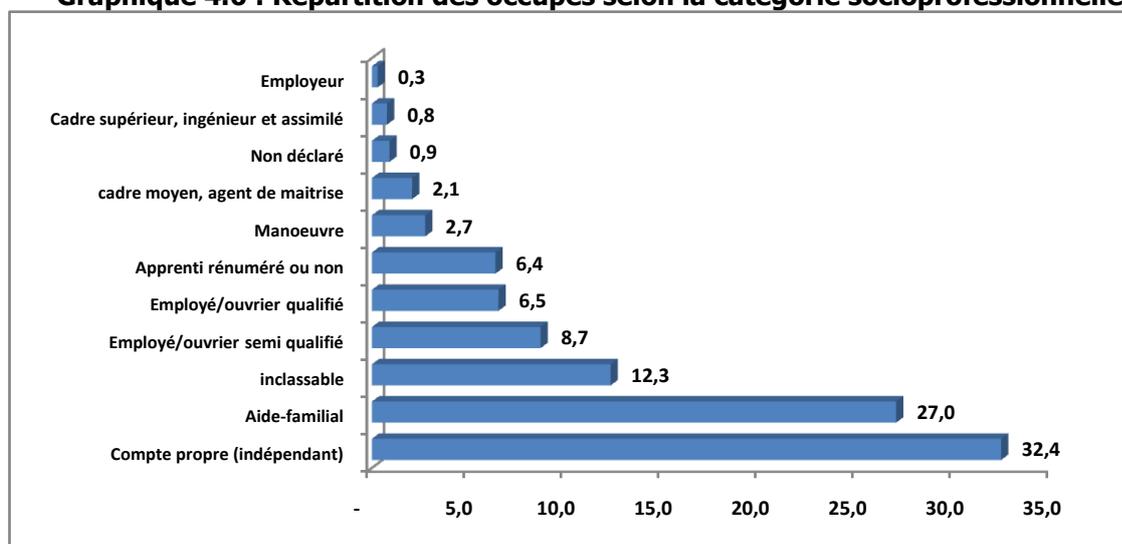
IV.3.1. LE GROUPE SOCIOPROFESSIONNEL DES OCCUPES

Le groupe socioprofessionnel de l'occupé est un élément d'appréciation de son niveau de vie dans la mesure où la grande part des revenus des individus ou ménages est issue de l'activité principalement exercée. La répartition des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP) permet d'apprécier la structure du marché du travail.

- *Une prédominance des indépendants et aides familiaux*

Il ressort de l'analyse de la CSP des personnes occupées que plus de la moitié d'entre elles n'est ni employée ni employeuse. En effet, parmi les personnes pourvues d'emploi, 32,4% travaillent à titre d'indépendants (pour leur propre compte), 27,0% sont des aides familiaux et 6,4% sont des apprentis (rémunérés ou pas). Les employés (ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés) et les manœuvres représentent respectivement 15,2 % (dont 8,7% pour les ouvriers qualifiés et 6,5% pour les ouvriers non qualifiés) et 2,7% du total des occupés. Les cadres représentent une part relativement faible des occupés (2,1% pour les cadres moyens agents de maîtrise et 0,9% pour les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés). La catégorie des employeurs est la moins représentée parmi les occupés car ne représentant que 0,3% du total (voir graphique 4.6).

Graphique 4.6 : Répartition des occupés selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- **48,7% des indépendants non agricoles sont des femmes**

Les indépendants occupés dans le secteur non agricole représentent 45,3% du total des indépendants. La proportion de femmes parmi ces indépendants non agricoles est de 48,7%. Ces femmes âgées en moyenne de 41 ans travaillent, pour 65,6% d'entre elles, moins de 48 heures dans la semaine. Analphabètes à 62,3%, elles gagnent un revenu moyen mensuel largement inférieur à celui des hommes indépendants non agricoles. En effet, le gain mensuel moyen des hommes indépendants non agricoles qui est de l'ordre de 185 000 f CFA est deux fois plus élevé que celui des femmes de la même catégorie. Cette faiblesse des revenus des femmes est plus marquée chez les femmes des autres centres urbains et plus encore chez celles du milieu rural. En effet, si pour les femmes indépendantes non agricoles vivant dans la zone urbaine dakaroise le salaire mensuel moyen est de l'ordre de 155 000 f CFA, celles des autres centres urbains et du monde rural gagnent respectivement 2 fois voire 4 fois moins. Cette insuffisance des revenus des femmes indépendantes non agricoles explique en partie le niveau de sous emploi plus élevé chez elles que chez les hommes de la même catégorie (45,4% chez les femmes contre 32,6 chez les hommes).

- **Des revenus faibles dans les emplois vulnérables**

Le revenu mensuel des occupés varie considérablement selon la catégorie socioprofessionnelle. De façon globale, on note que c'est dans les catégories qui concentrent plus d'occupés que l'on retrouve les niveaux de revenus les plus faibles. En effet, les aides familiaux qui représentent 27% du total des occupés ont un salaire mensuelle moyen de 19 373 FCFA (8 fois inférieur au salaire mensuel moyen des occupés) et ne génèrent que 7,0% du revenu global mensuel de l'emploi. De même, les indépendants qui constituent plus du tiers des occupés ne génèrent que 38,4% du revenu global mensuel de l'emploi. Ces résultats montrent que ce sont les emplois vulnérables (exercés à titre d'indépendant ou d'aide familial) qui procurent les plus faibles revenus.

Les employés les mieux rémunérés sont les «cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés» (salaire mensuel moyen d'environ 651 000 FCFA), les «cadres moyens, agents de maîtrise» (salaire moyen d'environ 306 000 FCFA), les «employeurs» (salaire mensuel moyen d'environ 183 000 FCFA) et les «employés/ouvriers qualifiés» (salaire mensuel moyen de 177 000 FCFA). Ces catégories qui représentent 9,7% du total des emplois génèrent toutefois 29,1% des revenus de l'emploi.

- **Un taux de salarisation plus faible dans les emplois vulnérables**

Parmi les personnes employées, certaines perçoivent la contrepartie de leur travail sous forme de salaire, tandis que d'autres sont non salariées (c'est-à-dire payées en nature ou à la tâche, ou même au bénéfice). Le taux de salarisation, qui évalue en pourcentage la proportion de travailleurs qui perçoivent leurs rémunérations sous forme de salaire, s'élève à 15,3%. Les employés salariés ne sont généralement pas en situation de vulnérabilité. En effet, 98,5% de ces salariés sont non vulnérables. Par contre, la presque totalité (99,6%) de ces occupés non-salariés sont vulnérables (voir tableau 4.2).

Tableau 4.2 : Répartition (%) par sexe des occupés selon le niveau de salarisation et la vulnérabilité dans l'emploi

	non vulnérable		Vulnérable		Global		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
non-salarié	18,6	9,6	29,4	27,2	47,9	36,7	84,7
salarié	9,6	5,5	0,1	0,1	9,7	5,7	15,3
Total	28,1	15,1	29,5	27,3	57,6	42,4	100,0

Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- **Des emplois vulnérables à dominante informelle**

L'emploi est considéré dans le cadre de cette étude (compte tenu de l'information disponible) comme étant formel si la personne qui l'exerce bénéficie d'un contrat (CDI, CDD ou d'un contrat de prestation de service) et est affilié à un système de protection social (IPRES, CSS, FNR, mutuelle de santé, etc.). Les indépendants non agricoles sont de fait considérés comme étant dans l'informel. L'analyse du caractère informel de l'emploi, en rapport avec son caractère vulnérable, montre que la plupart des occupés dans les emplois vulnérables exercent de manière informelle. Les travailleurs vulnérables œuvrant dans l'informel représentent 63,1% du total des travailleurs informels. De plus, la presque totalité des travailleurs considérés comme vulnérables (98,4%) œuvrent à titre informel (voir tableau 4.3).

Tableau 4.3 : Répartition (%) par sexe des occupés selon la nature de l'emploi et la vulnérabilité dans l'emploi

	Non vulnérable		Vulnérable		Global		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Global
informel	20,6	12,0	28,9	26,9	49,4	39,0	88,4
formel	7,5	3,1	0,6	0,3	8,1	3,4	11,6
Total	28,1	15,1	29,5	27,3	57,6	42,4	100,0

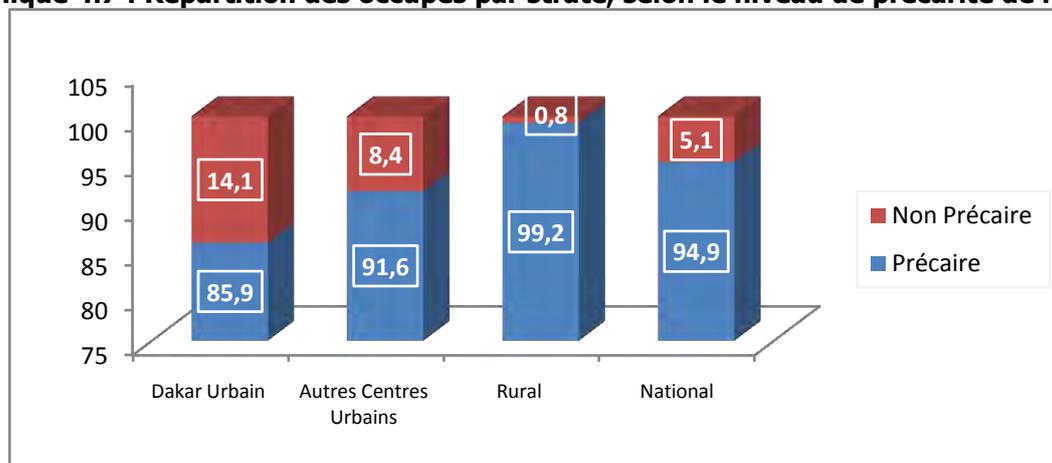
Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- **Une précarité de l'emploi plus marquée chez les travailleurs vulnérables**

Certaines formes d'emplois sont qualifiées de particulières en raison notamment de leur caractère instable et temporaire. Ces formes d'emplois encore qualifiées de précaires englobent les emplois exercés sans contrat préalable, ceux qui sont adossés à un contrat à durée déterminée (CDD) ou à un contrat de prestation de service ou toute autre forme d'emploi dont le statut diffère d'un contrat à durée déterminée (CDI).

La précarité dans l'emploi touche près de 9 personnes occupées sur 10. La plus grande part des emplois précaires est occupée par des indépendants et des aides familiaux qui se trouvent être les travailleurs vulnérables. En effet 62,5% (voir graphique 4.7) des emplois précaires sont occupés par ces derniers. A effectif égal, les femmes sont plus occupées dans des emplois précaires que les hommes. Sur 100 femmes occupées, 97 ont un emploi précaire contre 93 pour les hommes. Une analyse selon le milieu de résidence montre que la proportion d'emplois précaires baisse avec le degré d'urbanisation. En effet, la part des emplois précaires qui est de 99,2% en milieu rural est relativement moins importante dans les autres centres urbains et en zone urbaine dakaroise où ils sont respectivement de 91,6% et 85,9% (voir graphique 4.7).

Graphique 4.7 : Répartition des occupés par strate, selon le niveau de précarité de l'emploi



Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

IV.3.2. LA PAUVRETE AU TRAVAIL

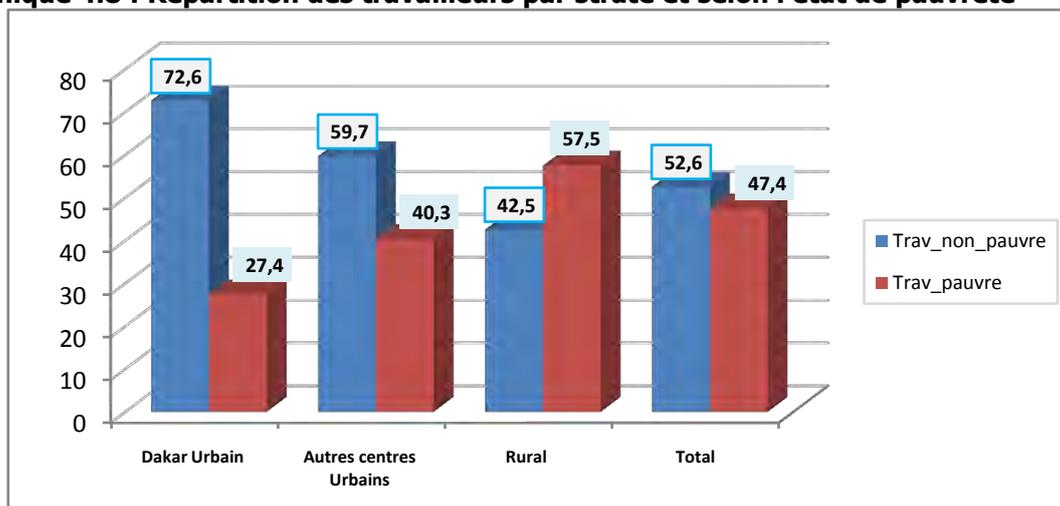
Parmi les occupés, certains demeurent dans la pauvreté en raison de la faiblesse de leurs revenus et notamment ceux tirés de l'activité (principale et/ou secondaire). La pauvreté au travail évaluée ici à travers la proportion de pauvres (au sens monétaire) parmi les occupés est de 47,4% au niveau national. Ce pourcentage représente en réalité la proportion d'occupés vivant dans des ménages pauvres. On note toutefois quelques disparités entre les strates et les régions.

- **Une pauvreté au travail qui touche plus les travailleurs des zones rurales**

La zone rurale qui concentre 72,7% des travailleurs pauvres affiche de même une incidence de pauvreté des travailleurs plus élevée comparativement aux autres strates. En effet, le taux de pauvreté chez les travailleurs qui est de 57,5% en zone rurale est respectivement supérieur de 17,2 et de 31,1 points de pourcentage à ceux observés dans les autres centres urbains et dans la zone urbaine dakaroise. Au regard de la définition de la pauvreté au travail adoptée ici, ce résultat traduit le fait que plus de la moitié des travailleurs en zone rurale vivent dans des ménages pauvres. L'incidence de la pauvreté chez les travailleurs du milieu rural reste toutefois légèrement inférieure à celle observée dans la même zone sur l'ensemble des individus.

L'analyse des revenus des travailleurs pauvres des différents milieux de résidence montre que l'incidence de la pauvreté qui y est observée est liée à leur faible niveau de revenu. En effet, en zone rural près de 58,4% des travailleurs pauvres ont un revenu inférieur au 2/3 du revenu médian de l'ensemble des travailleurs ruraux. Ce taux est de 21,2% pour les autres centres urbains et 14,0% en zone urbaine dakaroise.

Graphique 4.8 : Répartition des travailleurs par strate et selon l'état de pauvreté



Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- **Les travailleurs vulnérables plus touchés par la pauvreté au travail**

L'analyse de la pauvreté au travail, en relation avec la catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés, montre qu'une bonne partie (30,7%) d'entre eux est constituée de travailleurs pauvres qui sont occupés dans des emplois vulnérables. En plus, parmi les travailleurs pauvres, 64,8% sont vulnérables. Parmi les catégories

socioprofessionnelles des occupés, celles qui sont les plus pauvres sont : les aides familiaux, les apprentis rémunérés ou non et les indépendants pour lesquels respectivement 69,4%, 32,2% et 31,4% d'entre eux ont un salaire inférieur au 2/3 du salaire médian des occupés.

- *La situation dans l'activité et la pauvreté*

Une analyse plus globale de la situation dans l'activité des Sénégalais en rapport avec le niveau de pauvreté montre que l'incidence de la pauvreté varie selon la situation dans l'activité l'emploi et d'une région à une autre. La carte de la pauvreté selon le niveau d'activité ci-dessous montre que dans la moitié des régions (Saint-Louis, Tambacounda, Louga, Fatick, Matam, Kédougou, Sédhiou) la pauvreté touche plus les chômeurs et les inactifs que les occupés. Dans les autres régions par contre les résultats sont assez mitigés. Dans la région de Kolda qui affiche le taux de pauvreté le plus élevé (77 individus sur 100 touchés par la pauvreté), la pauvreté touche plus les travailleurs que les chômeurs et les inactifs même si les 63,4% des pauvres que compte cette région sont des inactifs. Ceci traduit le fait que la proportion de travailleurs vivant dans les ménages pauvres est supérieure à la proportion de chômeurs ou d'inactifs vivants dans les ménages pauvres. Par contre, dans les régions telles que Dakar, Saint-Louis et Louga qui sont moins affectées par la pauvreté, la proportion d'individus pauvres (c'est-à-dire vivant dans des ménages pauvres) est plus importante chez les chômeurs.

Tableau 4.4 : Répartition de l'incidence de pauvreté selon la région et la situation dans l'activité

	Proportion de chômeurs pauvres	Proportion de travailleurs pauvres	Proportion d'inactifs pauvres	Proportion Pauvres
Dakar	28,0	27,0	25,4	26,1
Ziguinchor	55,7	65,9	67,5	66,9
Diourbel	63,8	50,4	47,6	48,9
Saint-Louis	43,1	37,0	40,4	39,6
Tambacounda	75,0	57,7	60,3	60,4
Kaolack	41,0	71,7	56,9	61,8
Thiès	33,8	39,8	40,7	40,3
Louga	35,1	25,6	26,4	26,8
Fatick	80,8	63,4	69,3	67,8
Kolda	75,7	78,5	75,6	76,6
Matam	51,7	44,2	45,2	45,0
Kaffrine	53,8	66,2	61,8	63,4
Kédougou	73,5	69,4	72,8	71,4
Sédhiou	81,5	66,4	69,3	68,3
Total	43,9	47,0	46,5	46,7

Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

IV.3.3. LE SOUS-EMPLOI DES OCCUPES

Parmi les actifs occupés, 32 personnes sur 100 au niveau national sont en situation de sous-emploi, **c'est-à-dire travaillent moins d'heures que la normale et désirent en faire plus**, ou cherchent un autre travail pour accroître leurs revenus. Cette situation de sous-emploi **s'observe plus dans les autres milieux urbains (39,8%)**. Les femmes sont les plus touchées par le sous-emploi avec près de 37 femmes sur 100 en situation de sous-emploi contre 28 pour les hommes. Parmi les individus en situation de sous-emploi, **62,5% œuvrent dans l'informel, 58,1% sont des travailleurs vulnérables et 43,3% sont des travailleurs vulnérables occupant un emploi informel**.

Au regard du nombre d'heures de travail, on note que **61,1% des personnes qui sont en sous-emploi travaillent moins de 40h dans la semaine et sont pour 87,3% d'entre eux non-salariés**. Parmi les 12,7% des personnes en situation de sous-emploi qui sont salariés, 35,3% ont un salaire inférieur au 2/3 du salaire médian des occupés.

IV.4. LE CHÔMAGE, L'ACTIVITE DES JEUNES ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

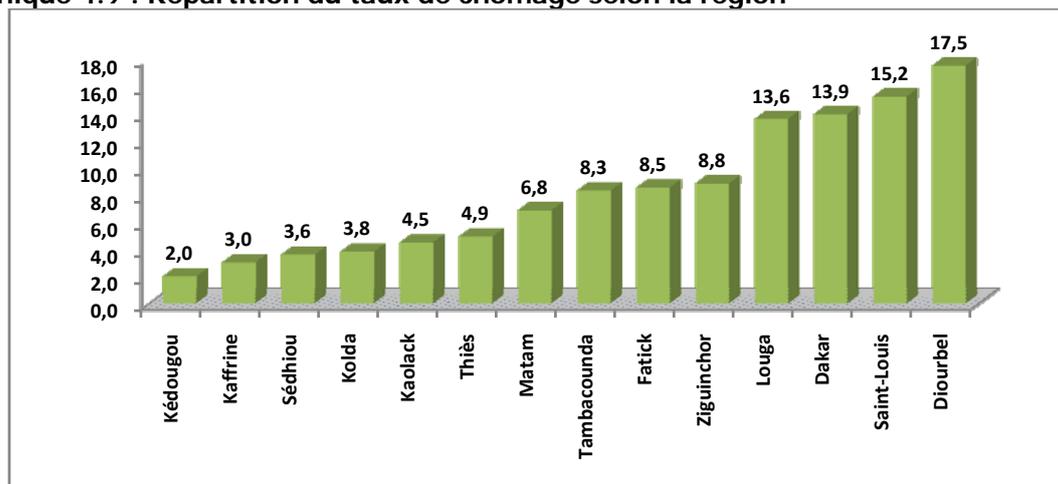
Le Sénégal, à l'instar des autres pays de l'Union africaine, a pris l'engagement de réduire de 2% par an sur une période de 5 ans le chômage des jeunes qui reste une réelle préoccupation lors du sommet extraordinaire de Malabo en 2011 et à lutter résolument contre le travail des enfants. Aussi, est-il opportun de présenter la situation du travail des enfants et du chômage des jeunes au Sénégal.

IV.4.1. LE CHOMAGE

- ***Un chômage qui touche près d'un actif dix***

Sur les 4 538 360 actifs que compte le Sénégal, 460 734 sont en situation de chômage, soit un taux global de 10,2 %. Ce taux varie considérablement selon les **strates et d'une région à une autre. Dans les milieux urbains où les taux d'occupation sont les plus faibles, les taux de chômages sont relativement élevés, dépassant de plus de 3 points de pourcentage le niveau national**. La zone urbaine dakaroise affiche le taux de chômage le plus élevé avec un peu plus de 14 actifs sur 100 en situation de chômage. Ensuite suivent les autres milieux urbains avec un taux de chômage de 13,9%. En milieu rural le taux est nettement plus faible que celui des zones urbaines **et celui national. Ce taux de chômage de 7,4% reflète les niveaux d'activité (54,2%) et d'occupation (50,2%) qui y sont observés**. Le graphique 4.9 sur la répartition le taux de chômage par région permet de faire ressortir les disparités qui existent entre les différentes régions.

Graphique 4.9 : Répartition du taux de chômage selon la région

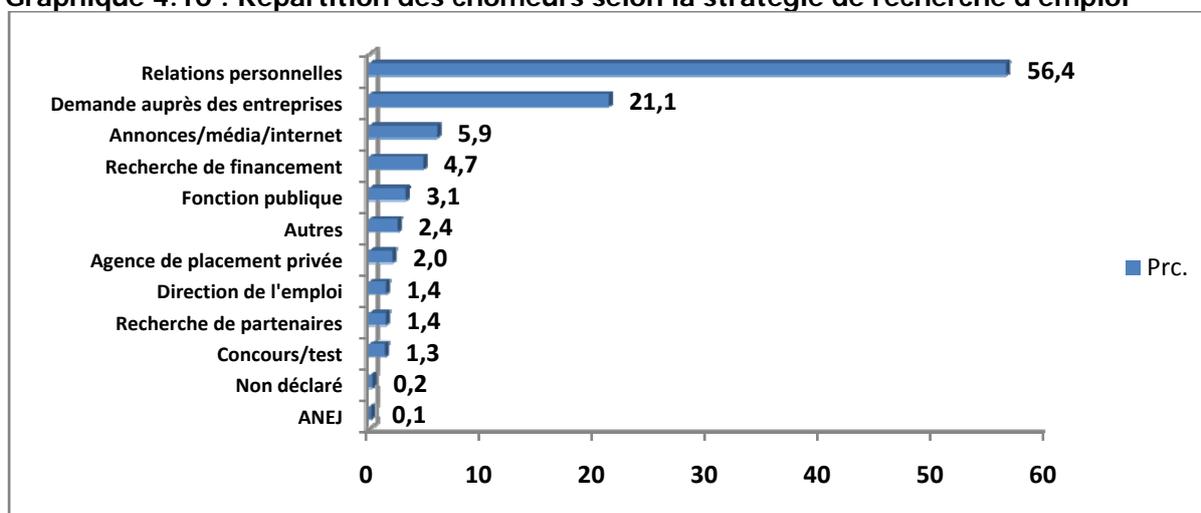


Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- **Une prospection des chômeurs basée sur les relations personnelles**

Le manque d'informations sur le marché du travail est reconnu comme étant un facteur qui rend difficile la confrontation de l'offre et de la demande de travail. Bon nombre d'individus sont en chômage ou en situation d'inactivité du fait d'une méconnaissance des méthodes de prospection sur le marché. De plus, une bonne partie des opportunités d'emplois n'est accessible qu'à travers certains réseaux d'information. Une analyse de la méthode de prospection des chômeurs révèle qu'un peu plus de la moitié des chômeurs (voir graphique 4.10) comptent sur les relations personnelles pour trouver un emploi. Un nombre non négligeable d'entre eux formule toutefois des demandes auprès entreprises dans l'espoir de trouver un emploi. Les médias constituent la principale source d'information de 5,9% de jeunes en quête d'emploi. L'initiative personnelle dans la recherche d'emploi reste encore limitée avec seulement près de 4 jeunes sur 100 recherchant de financement en vue d'entreprendre une activité quelconque.

Graphique 4.10 : Répartition des chômeurs selon la stratégie de recherche d'emploi



Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

IV.4.2. L'ACTIVITE DES JEUNES ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

- *Un chômage qui touche plus les jeunes*

Les jeunes (15-24 ans) qui représentent 19,5% de la population totale font naturellement partie de la main d'œuvre potentielle dont ils constituent plus du quart (28,5%). Comparativement au niveau national, les niveaux d'activité et de participation des jeunes sont relativement faibles. Ils sont respectivement de 40,8% et 35,6% contre respectivement 48,8% et 43,3% pour le niveau national. Les niveaux d'activité et d'occupation des jeunes sont plus importants en milieu rural comparativement aux autres strates. En milieu rural les taux d'activité et d'occupation sont respectivement de 51,5% et 46,1%. Dans la zones urbaine de Dakar et dans les autres milieux urbains les taux d'activité et de chômage n'excèdent respectivement pas 31,6% et 21,6%.

Le taux de chômage chez les jeunes est estimé à 12,7%, soit 2,5 point de pourcentage de plus que le niveau national. Les jeunes femmes sont plus touchées par le chômage. En effet, à l'échelle national, en plus du fait que 71 jeunes chômeurs sur 100 sont des femmes, le taux de chômage chez les femmes est de 19,0%, soit 9,7 point de pourcentage de plus que celui des hommes.

Selon les strates, on note que le chômage des jeunes est plus important dans les zones urbaines (16,8% à Dakar urbain et 16,3% dans les autres centres urbains) qu'en milieu rural où il est de 10,5%. Le tableau 4.5 fournit, pour chaque strate et par sexe, les indicateurs de base sur l'emploi des jeunes.

Tableau 4.5 : Synthèse des indicateurs de base sur l'emploi des jeunes

		Dakar urbain		Autres centres Urbains		Milieu rural		Total	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Effectif	Effectifs jeunes	333646	350628	298268	321046	612774	733812	1244688	1405486
	Jeunes chômeurs	21344	15056	13272	14762	18907	53883	53523	83701
	Jeunes occupés	114644	65022	93522	50923	380132	240220	588299	356165
	jeunes Inactifs	196220	270113	191131	254519	210256	436655	597608	961287
Taux (%)	Taux d'activité	40,8	22,8	35,8	20,5	65,1	40,1	51,6	31,3
	Taux de chômage	15,7	18,8	12,4	22,5	4,7	18,3	8,3	19,0
	Taux d'occupation	34,4	18,5	31,4	15,9	62,0	32,7	47,3	25,3
	Taux de sous-emploi	19,5	26,4	29,3	34,9	21,2	34,2	22,2	32,9
	Ratio de dépendance	1,9	4,4	2,2	5,3	0,6	2,0	1,1	2,9
	Taux de pluriactivité	2,6		3,5	1,4	10,3	5,3	7,7	3,7

Source : ANSD (ESPS-II, 2011)

- ***Des enfants plus occupés en milieu rural***

Parmi les 3 219 861 enfants (personnes d'âge compris entre 6 et 14 ans) estimés, les enfants travailleurs sont évalués à 373 331, soit un taux d'occupation des enfants de 11,6%. La quasi-totalité (94%) de ces enfants occupés résident généralement en milieu rural dans lequel on retrouve la proportion d'enfants travailleurs la plus élevée (près de 18 enfants sur 100 sont occupés). A Dakar urbain et dans les autres centres urbains, où l'on trouve au total 6% des enfants travailleurs, on note les plus bas taux d'occupation des enfants (16 enfants sur 100 à Dakar urbain et 19 enfants sur 100 dans les autres centres urbains).

Conclusion

Ce chapitre a permis de dégager les principales caractéristiques du secteur de l'emploi au Sénégal à travers l'analyse du potentiel d'emploi et du niveau d'activité et d'occupation. En outre, la structuration du marché de l'emploi à travers la catégorie socioprofessionnelle et les revenus tirés de l'activité exercée de même que les aspects liés à la vulnérabilité et la précarité de l'emploi ont été abordés.

La population potentiellement active est estimée à 68,9% de la population totale et est relativement jeune ; les moins de 30 ans représentant 43,8% de la population en âge de travailler. Le taux d'activité (48,8%) et le taux d'occupation (43,8%) restent faibles même si le taux de chômage est estimé à 10,2%. Le taux de participation est nettement plus élevé les hommes (55,2%) contre 34,3% pour les femmes. Par ailleurs, le taux de sous-emploi encore élevé est de l'ordre de 32,0%.

L'analyse de la catégorie socioprofessionnelle montre que le marché du travail reste marqué par la prépondérance des indépendants (32,4%) et des aides familiaux (27,0%) parmi les occupés. Ces derniers constituant les emplois vulnérables exercent en majorité dans le secteur informel. Les employeurs (0,3%), les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (0,9%) et les cadres moyens et agents de maîtrise sont les catégories professionnelles les moins représentées sur le marché.

Le taux de salarisation estimé à 15,3% demeure faible et renforce le niveau élevé d'emploi précaire. En effet, 9 actifs occupés sur 10 sont dans une situation précaire par rapport à l'emploi.